



# Pratiques prometteuses:

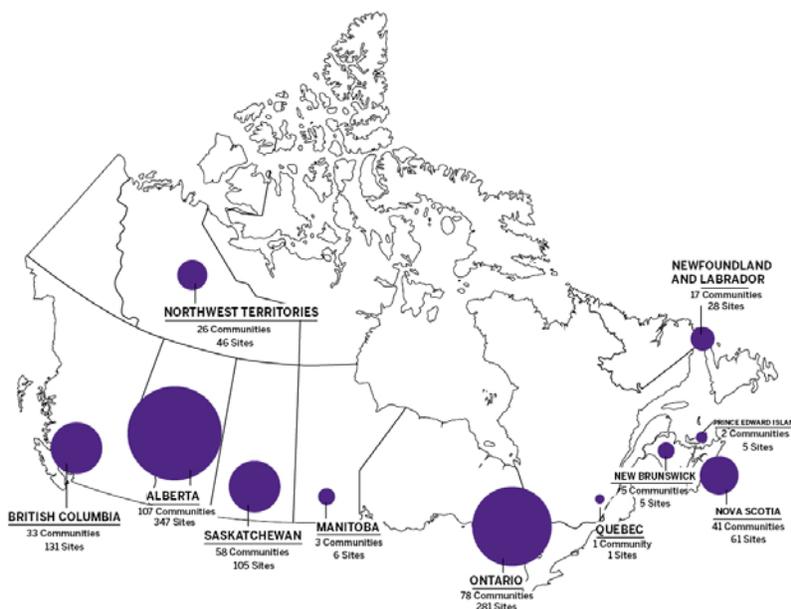
Mise en œuvre de programmes scolaires

## Vue d'ensemble du programme L'ABC des relations saines

Le programme L'ABC des relations saines comprend un large éventail d'activités ayant pour but de nouer des relations saines. Il a été démontré que ces activités favorisent les interactions positives entre les pairs et réduisent la violence dans les fréquentations et celle infligée par les camarades. Des activités variées ont été créées pour les diverses années d'études et les communautés. Certaines des activités récentes visent à favoriser une bonne santé mentale. De plus, nous avons élaboré des programmes fondés sur les forces afin de répondre aux besoins des jeunes vulnérables, LGBT2Q+ et autochtones. Entre 2010 et 2018, nous avons reçu des fonds de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par l'entremise de sa Stratégie d'innovation. Dans le cadre d'un projet en trois étapes, nous avons conçu de nouveaux programmes, évalué les programmes existants, les avons adaptés au contexte régional et en avons accru la portée pour en faire des programmes nationaux. En 2018, le programme L'ABC des relations saines était utilisé dans plus de 5 000 écoles et organismes communautaires au pays.

### Mise en œuvre dans les écoles

Lors des trois étapes du financement accordé par l'ASPC, le programme L'ABC des relations saines a été mis en œuvre à la grandeur du pays et au sein de plusieurs systèmes d'éducation différents (p. ex., conseils scolaires anglophones et francophones publics et catholiques).



Le présent document résume les pratiques prometteuses dans le domaine de la mise en œuvre des programmes scolaires. Il fait partie d'une série de huit résumés portant sur des enjeux précis ayant pour but de faire connaître des stratégies positives qui permettent d'accroître l'efficacité des initiatives en cours dans les domaines de la promotion de la santé mentale et de la prévention de la violence.



## Pratiques prometteuses

*Prévoyez les ressources nécessaires à la préparation du personnel enseignant et élaborer un plan de mise en œuvre.*

Même si vous souhaitez utiliser le programme L'ABC des relations saines immédiatement, vous devez d'abord élaborer un plan de mise en œuvre solide, échelonné sur plusieurs années, qui décrit les principales responsabilités de chacun. Comme la formation est un volet important de ce plan, il faut y consacrer les ressources nécessaires. Nous avons mis sur pied une formation en ligne, mais un grand nombre d'éducateurs préfèrent suivre une formation en personne, car ils ont de la difficulté à développer les habiletés requises s'ils ne peuvent les mettre en pratique avec des pairs.

*Attendez-vous à devoir adapter le programme.*

Il y a une tension inhérente dans le domaine de la santé publique entre les concepts de l'adhésion et de la fidélité (c'est-à-dire réaliser une intervention exactement comme prévu), d'une part, et la mise en œuvre des programmes dans les écoles, d'autre part, où on s'attend à ce que les éducateurs adaptent les programmes aux besoins de leurs élèves. Comme le programme devra être adapté, il faut s'y préparer. C'est pourquoi le programme L'ABC des relations saines offre de nombreuses options aux éducateurs et fait appel à l'approche des feux de circulation pour les aider à adapter le programme. Un feu vert signifie qu'une modification peut être apportée sans problème, un feu jaune signifie qu'il faut être prudent si on apporte cette modification et un feu rouge indique les modifications à éviter.

*Sollicitez le concours des décideurs.*

Les conseils scolaires se sont dotés de protocoles décisionnels. Il faut donc déterminer qui sont les décideurs clés au sein du conseil. Les personnes responsables des programmes axés sur les relations saines peuvent varier d'un conseil à un autre. Une des stratégies les plus efficaces pour obtenir le concours des décideurs est de leur montrer comment les programmes de promotion de la santé mentale ou de prévention de la violence fondés sur des données probantes s'harmonisent avec leur mandat ou les autres engagements du ministère ou du conseil scolaire. Il est important de suivre le roulement du personnel clé et de solliciter le concours des personnes nouvellement nommées à leur poste.

*Trouvez des champions.*

Les champions aident à créer les conditions propices à l'adoption réussie d'approches novatrices. Leur responsabilité principale consiste à assurer un leadership et à fournir des conseils d'experts au sein du conseil lorsqu'il met en œuvre le programme. Même si vous avez des champions, le personnel-cadre du conseil doit participer à la planification du programme, à la formation et au perfectionnement du personnel et à la surveillance du respect des modalités du programme, ainsi que soutenir sa mise en œuvre. Tant les champions que le personnel-cadre jouent un rôle essentiel. Les champions reconnaissent l'importance du programme L'ABC des relations saines et y croient. Ils sont enthousiastes à l'idée de le mettre en œuvre et le considèrent comme une stratégie prioritaire que les écoles doivent adopter. De plus, ils en font la promotion auprès de leurs collègues. Les champions savent que le personnel doit être formé et que des pratiques fondées sur des données probantes doivent être mises en place, en tenant

compte des besoins du personnel enseignant dans les salles de classe. Ils savent également s'y retrouver au sein du système d'éducation, car ils comprennent la structure organisationnelle des conseils scolaires, leurs exigences en matière d'efficacité et leur bureaucratie.

### *Envisagez une stratégie d'encadrement et de surveillance.*

Selon la documentation de recherche, il ne fait aucun doute qu'on ne peut se contenter de former le personnel et d'espérer obtenir les résultats escomptés si l'on veut mettre en œuvre le programme avec succès. Les conseils scolaires peuvent améliorer la mise en œuvre du programme en utilisant des stratégies d'encadrement et de surveillance. Pour ce faire, il faut qu'une personne clé au sein du conseil supervise la mise en œuvre du programme dans le cadre de ses fonctions.

## Mise en œuvre dans les écoles : Recherches et ressources de l'ABC des relations saines

Dans le cadre de ce projet, nous avons conçu plusieurs ressources qui fournissent de l'information et des conseils sur la mise en œuvre. De plus, nous avons publié plusieurs articles de recherche et rédigé des chapitres de livres révisés.

### Manuel de mise en œuvre

Le manuel de mise en œuvre présente de nombreuses ressources et possibilités de partenariat avec des conseils scolaires. Il présente également les possibilités et les défis associés à divers modèles de mise en œuvre. De plus, il décrit plusieurs facteurs dont il faut tenir compte tout au long du cycle de mise en œuvre.

Disponible à : <https://youthrelationships.org/implementation-manual>

### Manuel sur l'engagement des jeunes Autochtones

Cette trousse d'outils présente un grand nombre de stratégies et de listes de vérification qui favorisent une collaboration respectueuse et efficace avec les partenaires autochtones. Elle aborde la question de la collaboration avec les écoles et présente plusieurs études de cas. La trousse est offerte en français et en anglais.

Disponible à : <https://youthrelationships.org/engaging-aboriginal-youth-toolkit>

### Articles de revues et chapitres

Crooks, C.V., D. Chiodo, C. Dunlop, A. Lapointe et A. Kerry. « The Fourth R: Considerations for implementing evidence-based healthy relationships and mental health promotion programming in diverse contexts », dans A.W. Leschied, D. Saklofske et G. Flett (éditeurs), *The Handbook of Implementation of School Based Mental Programs*, Springer Publishing, New York, NY, 2018, p. 299-321.

Crooks, C.V., D. Exner-Cortens, W. Siebold, M. Rosier et K. Baker. « Building capacity to implement teen dating violence prevention: Lessons learned from the Alaska Fourth R initiative », dans D. Wolfe et J. Temple (éditeurs), *Dating violence: Theory, research, and prevention*, New York, Academic Press/Elsevier, 2018.

- Crooks, C.V., D. Chiodo, S. Zwarych, R. Hughes et D.A. Wolfe. « Predicting implementation success of an evidence-based program to promote healthy relationships among students two to eight years after teacher training », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 32, 2013, p. 125-138.
- Crooks, C.V., J. Zwicker, L. Wells, R. Hughes, A. Langlois et J.C.H. Emery. « Estimating costs and benefits associated with evidence-based prevention: Four case studies based on the Fourth R program », *The School of Public Policy, SPP Research Papers*, 10(10), 2017, p. 1-27.
- Chiodo, D., et H. Kolpin. « Both promising and problematic: Reviewing the evidence for implementation science », dans A.W. Leschied, D. Saklofske et G. Flett (éditeurs), *The Handbook of Implementation of School Based Mental Programs*, Springer Publishing, New York, NY, 2018, p. 11-31.